Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien

RNCP : 40052

Faculté des Sciences | **Mention Aménagement paysager : conception, gestion, entretien**

Campus : **Guingamp**

NIVEAU D'ADMISSION	NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ	MODALITÉS	CERTIFICATION
Bac+2	**Licence professionnelle**	**Formation initiale | Formation continue | En alternance | En VAE | En présentiel**	**Diplôme national bac + 3 en convention avec l'Université de Bretagne Sud**

La Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien forme des professionnels au diagnostic, à la conception, à la mise en œuvre et à l'entretien d'un aménagement paysager.

Présentation

La **Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien** forme au métier de paysagiste, dans les domaines de la conception, la gestion des chantiers et du management de l'entreprise paysagère.

- Le parcours infographie paysagère (IP) forme au métier d'assistant concepteur paysagiste avec l'outil d'infographie.
- Le parcours gestion de chantier, création et reprise d'entreprise (G2CRE) forme aux métiers de la conduite et de la gestion de chantiers paysagers et du management de l'entreprise paysagère, en particulier lors de sa création ou de sa reprise.

Objectifs et compétences visées

Analyser un site et le valoriser (parcours IP)

Analyser un site paysager dans ces différentes composantes : géologique, géographique, écologique, historique, sociétal ...

Concevoir et réaliser un projet d'aménagement paysager (parcours IP)

Maîtriser la conception et la réalisation d'un projet paysager avec l'outil infographique.

Maîtriser les étapes du projet au chantier (parcours G2CRE)

Acquérir les compétences d'un conducteur de travaux.

Construire un projet d'entreprise (parcours G2CRE)

Préciser son projet d'entreprise et maîtriser les étapes de sa réalisation.

Les + de la formation

La pédagogie par projet

La partie professionnelle de la formation est validée sous forme de 5 à 6 projets d'aménagement paysager réels.

Les mises en situations professionnelles

La réalisation des projets se déroule sous forme de workshops conduits par des professionnels de la formation.

Des formateurs professionnels

L'équipe pédagogique est constituée de 70% de professionnels de la profession.

Informations complémentaires

70% de professionnels dans l'équipe pédagogique.

98%
Taux de réussite
Session 2025

93%
Taux d'insertion
À 6 mois post-diplôme

Données de référence : Session 2025

Programme

Le programme de la **Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien** est structuré en 2 semestres (1 années) pour un total de 60 crédits ECTS. L'année combine enseignements fondamentaux et mises en pratique professionnelle. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) (30%) et de réalisation de projet (70%).

La formation peut être suivie avec un contrat de professionnalisation dans une entreprise. La formation est également ouverte en formation continue : elle s’adresse, par exemple, à des ouvriers paysagistes, des chefs d’équipes, des chefs de chantiers et des agents de maîtrise de collectivités territoriales, titulaires des diplômes requis pour accéder à une licence.

2 parcours au choix

Gestion de chantier, création et reprise d'entreprise (G2CRE)

Guingamp

Le parcours gestion de chantier, création et reprise d'entreprise (G2CRE) vise le développement d'une double compétence dans les domaines de la conduite et de la gestion de chantiers paysagers et du management de l'entreprise paysagère, en particulier lors de sa création ou de sa reprise.

Infographie paysagère (IP)

Guingamp

Le parcours Infographie paysagère (IP) forme des étudiants (ou des professionnels) au métier d'assistant concepteur paysagiste avec l'outil d'infographie.

Validation et modalités

VALIDATION DE LA LICENCE PRO AMENAGEMENT PAYSAGER : CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN

La **Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien** se prépare en 1 an. Une année est constituée d'UE (unités d'enseignement) regroupées en 4 blocs de compétence correspondant à 60 crédits ECTS. Pour valider sa licence, l'étudiant doit valider les 4 blocs, obtenant 60 ECTS .

ÉVALUATION

Contrôle continu.

Projets d'étudiants

Réaménagement d'espace pour le Château de Quintin

Les étudiants du parcours "Infographie Paysagère » ont répondu au cahier des charges sur l'aménagement d'un champ du Château de Quintin (22).

Admission

Prérequis

Tout parcours

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Licence 2 Géographie, Sciences de la Terre, Biologie
- DEUST Gestion de l'espace naturel
- BUT 2 Génie civil
- DEFA (Diplôme d'Études Fondamentales en Architecture)
- BTS Géomètre - Topographe, Travaux publics

Pour toutes les formations ne permettant pas un accès direct au processus d'admission ou dans tout autre cas, la validation des études, des acquis et de l'expérience sera effectuée par la commission de validation des acquis de l'université en convention.

Parcours IP

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- BTSA Aménagements paysagers
- BTSA Productions horticoles
- BTSA Technico-commercial option végétaux d'ornement
- BTSA Gestion et protection de la nature
- BTS Design d'espace

Parcours G2CRE

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- DUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) option GMO
- BTS Géomètre - Topographe, Travaux Publics
- BTS ACSE

Comment candidater ?

1 Je candidate

Je candidate

Consulter le calendrier sur le site de candidature de l'UCO.

- Candidater

2 Ma candidature est étudiée

3 Je finalise mon inscription administrative

Une fois admis(e), finaliser son inscription administrative en suivant les consignes reçues par mail.

Coût de la formation

Engagée pour une solidarité active, l'UCO pratique des frais de scolarité raisonnés et modulés, selon les ressources des étudiants et/ou de leur famille.

à partir de **3660€** par an selon la situation de la famille (à titre indicatif)

Calculez vos frais de scolarité

- **Bourse d'État :** possibilité d'obtenir une Bourse d'État.
- **Étudiants internationaux (hors espace Schengen) :** consulter les tarifs spécifiques.
- **Formation continue ou demandeurs d'emploi :** tarifs sur demande auprès de chaque formation.

Contacts

Nicolas MARILIE
Parcours IP et G2CRE
nmarilie@uco.fr

Véronique CADIOU
Parcours IP
veronique.cadiou@saintilan.cneap.fr

David PENAULT
Parcours G2CRE
david.penault@saintilan.cneap.fr

Campus : Guingamp

Pierre Bonnin
Assistant de formation
pbonnin2@uco.fr

Débouchés

Et après

La **Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien** n'est pas destinée spécifiquement à une poursuite d'études. Elle forme à l'entrée directe dans le monde du travail. Néanmoins, une poursuite d'études est possible en master ou école du paysage.

Autres possibilités

- École d'ingénieur du paysage
- Master d'urbanisme
- Master marketing
- Master dans le domaine du végétal

Débouchés professionnels

- Parcours G2CRE (gestion de chantier, création et reprise d'entreprise) : Conducteur de travaux
- Parcours IP (infographie paysagère) : Assistant concepteur avec l'outil infographique

FAQ

Quelle est le calendrier de la formation ?

La **Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien** se déroule sur 1 an durant 16 semaines de formation. Pour les alternants, les périodes en entreprise alternent toutes les 3 à 4 semaines. Pour les étudiants non alternants, le stage se déroule sur 14 semaine en 2 périodes.

Comment se déroulent les cours ?

La formation est située sur 2 établissements : le campus de l'UCO à Guingamp et le Lycée de Saint-Ilan à Saint-Brieuc.

La partie professionnelle de la formation (70%) est dispensée à l'école de Saint-Ilan sous forme de projet, réalisé par groupes ou individuellement.

La partie outil méthodologique est dispensée à l'UCO sous forme de cours et travaux dirigés.

Quelles sont les modalités d'admission ?

L'admission se déroule sur dossier et entretien.

Je souhaite faire la formation en alternance. Que se passe-t-il si je ne trouve pas d'entreprise ?

Votre admission est indépendante de votre statut (formation initiale, continue, contrat d'alternance ou d'apprentissage). Si vous n'avez pas trouvé d'entreprise, vous pouvez suivre la formation en tant qu'étudiant en formation initial.

Combien il y a-t-il d'étudiants par parcours ?

Nous recrutons environ 25 étudiants par parcours.

Contactez-nous

Guingamp
37 Rue du Maréchal Foch BP 90431, 22200 Guingamp
Tél. 02 96 44 46 46
guingamp@uco.fr

PLUS D'INFORMATIONS
/formation/licence-professionnelle-amenagement-paysager-conception-gestion-entretien